

**La Communauté de Communes Rhône-Helvie vous informe !**

**Lecture des badges d'accès aux déchèteries  
obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Communauté de Communes Rhône-Helvie remet en activité la lecture des badges d'accès aux déchèteries.

**Objectifs :**

- 1) Refuser les usagers extérieurs au territoire
- 2) Optimiser la gestion et le fonctionnement des déchèteries
- 3) Autoriser l'accès des professionnels aux sites avec application d'une facturation comme le prévoit la réglementation

Les particuliers ainsi que les professionnels devront donc impérativement présenter leurs badges d'accès au gardien afin de pouvoir accéder au site.

**Il est rappelé que le gardien a toute autorité pour refuser l'accès au site pour un usager ou un professionnel pour cause de non-respect du règlement intérieur (absence de badges d'accès, déchets non triés en mélange, quotas de volume et/ou passages dépassés...)**

**Information Usagers :**

En cas d'absence de badge, vous pouvez faire votre demande auprès des services de la Communauté de Communes Rhône-Helvie, 3 Rue Henri Dunant, Bâtiment des Finances Publiques 07400 LE TEIL. Renseignements auprès du gardien ou au 04.75.52.25.98

En cas de perte ou de vol du badge, il faut réaliser une demande de renouvellement de badge directement auprès de la Communauté de Communes. Le badge sera alors annulé et remplacé par un nouveau sous deux jours maximum (renouvellement payant : 5 euros TTC par espèce ou chèque à l'ordre du Trésor Public).

**Information professionnels :**

Il est rappelé que le dépôt des déchets des professionnels est payant (facture trimestrielle) en fonction du volume et du type de déchets apportés sur site. Le prix des déchets est calculé en fonction des prix du marché pour la gestion et le traitement des produits déposés. Les prix peuvent être modifiés chaque année par délibération du conseil communautaire en fonction de l'évolution des marchés.

Le Responsable du Service Environnement et Technique  
Communauté de Communes Rhône-Helvie